

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

Ministère du travail

**Arrêté du 20 NOV. 2017**

**portant nomination des membres du jury pour les concours externe et interne  
de recrutement des inspecteurs du travail au titre de l'année 2018**

La ministre du travail,

Vu le décret n° 2010-235 du 5 mars 2010 modifié relatif à la rémunération des agents publics participant, à titre d'activité accessoire, à des activités de formation et de recrutement,

Vu l'arrêté du 15 décembre 2000 modifié relatif à l'organisation et au programme des concours de recrutement des inspecteurs du travail, notamment l'article 8,

Vu l'arrêté du 18 novembre 2011 fixant la rémunération des agents publics des administrations en charge de la santé, de la jeunesse et de la vie associative, des solidarités et de la cohésion sociale, de la ville et des sports participant à titre d'activité accessoire à des activités de formation et de recrutement,

Vu l'arrêté du 20 octobre 2017 autorisant au titre de l'année 2018 l'ouverture des concours externe, interne et du troisième concours pour le recrutement d'inspecteurs du travail,

**Arrête :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Pour les concours externe et interne de recrutement des inspecteurs du travail organisés au titre de l'année 2018, le jury est commun. Sont nommés en qualité de membres du jury :

Madame Muriel DEROC

Conseiller de tribunal administratif, chargée de mission à la direction des affaires juridiques des ministères économiques et financiers, présidente du jury ;

***Au titre des agents du corps de l'inspection du travail, dont au moins un avec le grade  
de directeur du travail :***

Madame Béatrice JACOB

Directrice du travail à l'unité départementale de Dordogne de la direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi de Nouvelle Aquitaine ;

Madame Delphine BRILLAND

Directrice adjointe du travail à la direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi de Normandie ;

Monsieur Michaël PRIEUX

Inspecteur du travail à l'unité départementale de Seine-Maritime de la direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi de Normandie ;

*Au titre des agents de catégorie A en fonctions dans les services centraux ou déconcentrés des ministères chargés du travail, de l'emploi ou de la formation professionnelle :*

Monsieur Patrick BOMPIEYRE

Ingénieur de prévention à la direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi d'Occitanie ;

Monsieur Jean-François  
ALLOUCHERIE

Attaché hors classe d'administration de l'Etat à la direction générale du travail ;

*Au titre des personnalités qualifiées :*

Madame Marie-Françoise  
PARNAUDEAU-MASSON

Contrôleuse générale honoraire ;

Monsieur Marc RICHEVAUX

Maître de conférences honoraire.

En cas d'absence ou d'empêchement du président, cette fonction sera assurée par Mme Béatrice JACOB.

**Article 2**


Ces concours sont classés dans le groupe 2 pour l'application des dispositions de l'arrêté du 18 novembre 2011 susvisé.

**Article 3**

Le directeur des ressources humaines est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait le **20 NOV. 2017**

Le Chef du bureau du recrutement



**Arnaud SCOLAN**